

M<sup>e</sup> PAUL NARICI

AVOUÉ LICENCIÉ

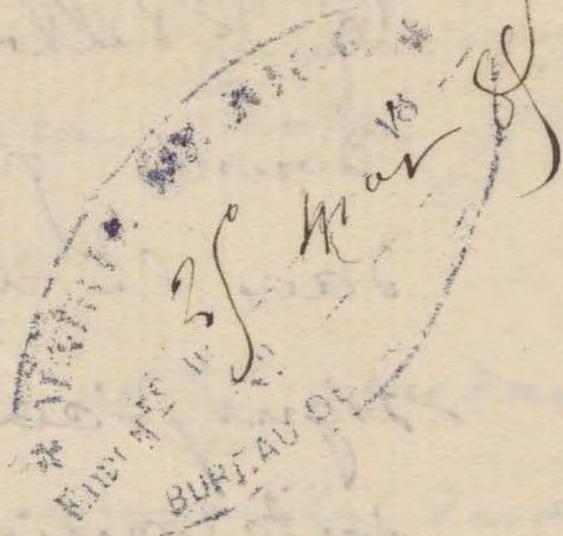
Successeur de M<sup>e</sup> PIERRE CARDON

Rue du Pont-Neuf

et Place St-Dominique, 17

NICE

Nice, le 23 mai 1888



Monsieur le Maire  
de la Ville de Nice

Le Tribunal vient de prononcer  
son jugement dans l'affaire  
de la Bibliothèque Municipale  
contre la maison Levy de Paris.

Le Tribunal a déclaré  
nul l'échange opéré entre  
M. Blanc au nom de la  
Bibliothèque municipale et  
la maison Levy.

Il a par suite condamné  
la maison Levy à rendre et